Compte-rendu de la visite du SIP Bar-Le-Duc du 20/09/2021

Personnes ayant participé à cette visite :
- Christophe BESTEL, agent technique
- Agnès CREUSAT , membre du CHSCT représentant le CGT Finances Publiques
- Eve CULTOT, membre du CHSCT représentant Solidaires Finances Publiques
- Martine HOSSON, membre du CHSCT représentant la CFDT Finances Publiques

Emplois implantés :

1 A+
1 A
4 B
10 C

Agents affectés :

1 A+
1 A
4 B
9 C (8 C + 1 PACTE)

Ambiance thermique :

Rien à signaler

Ambiance lumineuse :

Bonne, tous les éclairages ayant été remplacés dernièrement par des leds.

Organisation matérielle :

Certaines lignes téléphoniques sont défectueuses, ce qui rend les communications de mauvaise qualité, difficiles, la matériel téléphonique étant également de qualité médiocre.

Le nettoyage des locaux laisse à désirer ; le nouveau prestataire de service ayant réduit le temps de travail des employés par rapport à la surface des locaux.

Le nettoyage des fenêtres n'a pas été effectué depuis au moins 3 ans à l'intérieur et à l'extérieur il n'a pas été fait depuis très très longtemps.

Conditions de travail ;

Le déménagement du service pour restructuration du bâtiment est prévu en fin d'année 2021, si les problèmes de liaison informatique sont résolus à temps.

Aucune aide extérieure n'est prévue pour la mise en carton du matériel, que ce soit avant ou après déménagement. Le personnel encadrant comme l'ensemble des agents s'opposent à devoir accomplir ce surplus de travail.

Dans les locaux provisoires, le personnel s'interroge sur la proximité de toilette.
Une nouvelle organisation du service est prévue à partir d'octobre prochain, afin de palier au manque d'effectif, qui est de 2 agents B.

L'accueil public est assuré par plusieurs agents C pour 4 matinées par semaine, par roulement de 1 semaine et l' accueil se fait également sur RDV les après-midi ; le service est fermé au public le mercredi.

Le matériel téléphonique ne permet pas le renvoi d'appel pour les télétravailleurs.
La charge de travail est très importante et le retard s'accumule, manque de souplesse due à l'organisation et à la lenteur de certains programmes informatiques. Le personnel attend beaucoup de la nouvelle organisation de service qui s'appliquera en octobre , pour palier à ces charges de travail, qui engendrent stress et découragement des agents en poste.

Le secteur foncier est composé d'un agent titulaire et d'un agent pacte. La charge de travail est également importante ; cela est dû essentiellement au retard d'enregistrement des actes au fichier hypothécaire. L'agent pacte est bien intégré, contrairement à sa période de formation socle à l'école des impôts où il y a une forte discrimination entre agents stagiaires issus du concours et agents PACTE, selon son ressenti. Sa formation s'est prolongée en ligne, ce qui lui a permis de mieux appréhender ses missions à venir.
L'installation de l'application VISDGI par la CIL, (relevés parcellaires liés à chaque avis de taxe foncière) est toujours trop tardive, ce qui gène le traitement des contentieux TF à la sortie des rôles. Le Service n'a obtenu le logiciel que le 17 septembre alors que les rôles de TF étaient déjà sortis.

A la suite de l'absorption et la fusion de plusieurs trésoreries, la charge de travail au recouvrement a fortement augmenté, sans personnel en plus.

Certains agents regrettent de ne pas avoir eu la visite et un suivi du médecin du travail.

Cellule CSP : 2 personnes et 1 agent EDR. Une demande d'une personne supplémentaire pour le CSP a été faite mais pas de réponse.
L'agent EDR n'a pas de mission particulière, et bien déterminée.

Le service se plaint d'un manque de nettoyage des locaux.

Suite à la révision du contrat de nettoyage avec un nouveau prestataire à l'été dernier, la femme de ménage n'a pris connaissance de son nouveau contrat qu' à peine 2 semaines avant sa réembauche.

En conséquence, son planning de congé ayant été validé auparavant, elle a perdu près de 40 % de son salaire.

Conclusion :

Les agents attendent beaucoup de la réorganisation du service qui sera mis en place début octobre prochain. Certains agents sont surchargés de travail, ce qui engendre du stress et une tension entre certaines personnes.
L'ensemble du personnel souhaiterait être informé sur l'organisation du déménagement et du planning de sa réalisation, ce qui engendre stress et interrogations.

Résumé des propositions faites suite à cette visite :

- Matériel téléphonique et liaison à revoir,
- Nettoyage,
- Organisation du déménagement : informations à transmettre,
- Prévoir visite du médecin du travail